

# PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

4.1.c - Plan de Zonage

Plan de la partie Sud de la commune

Rédacteur : Lucas Chazel	Tome IV - Zonage
Vérificateur : Véronique Coquel	Date : Décembre 2016
Approbateur : Véronique Coquel	

G2C Territoires - 2 avenue Madeleine Bonnaud - Parc d'activités Point Rencontre - 13770 Venelles

## LEGENDE

	Zone
	Bande d'implantation des constructions
<b>Emplacements réservés</b>	
	Emplacements réservés
	Zone dans laquelle 15% des futures programmes de logements doivent être affectés à du logement social
<b>Changement de destination</b>	
	Bâti agricole d'intérêt patrimonial identifié au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'urbanisme
<b>Préservation du patrimoine au titre de l'article L123-1-5 du Code de l'Urbanisme</b>	
	Petit patrimoine ponctuel du paysage
	Alignement d'arbres (haie, platane...)
	Espaces verts à protéger
	Espaces Boisés Classés au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
<b>Éléments reportés à titre indicatif</b>	
	Zone inondable "1°" - lit mineur et moyen et lieudits les Jardins et Bouteillers
	Zone inondable "2°" - lit majeur et lit majeur exceptionnel et lieudits les Jardins et Bouteillers
	Tracé indicatif - canalisation de gaz
	Nouvelle construction

Sources :  
Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2015  
G2C Territoires

ECHELLE 1:5 000

